

# QUI VEUT GAGNER... L'IDENTITÉ NATIONALE ?

Vincent GEISSER \*

Question de Jean-Pierre Foucault : *Qu'est-ce qui gravite autour de la terre ?*

- La lune
- Mars
- Vénus
- Le soleil

Extrait de l'émission *Qui veut gagner des millions ?*, TF1, janvier 2008.

Question du ministère de l'Immigration : *Quels sont les éléments de l'identité nationale ?*

- Nos valeurs
- Notre universalisme
- Notre histoire
- Notre patrimoine
- Notre langue, etc.

Extrait du questionnaire *Pour aller plus loin sur le grand débat sur l'identité nationale*, ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, [www.debatidentitenationale.fr](http://www.debatidentitenationale.fr), novembre 2009.

Les membres du Conseil scientifique de *Migrations Société*, l'une des principales revues francophones dans le domaine des migrations, éditée par le CIEMI depuis 1989, ont pris acte de la volonté du ministre Éric Besson de lancer un « grand débat » sur l'identité nationale française<sup>1</sup>. En tant que chercheurs, universitaires, responsables associatifs ou experts, nous n'entendons pas esquiver ce débat, mais, au contraire, nous y impliquer pleinement, en faisant valoir notre point de vue critique.

---

\* L'auteur rend compte ici de la teneur du débat qui s'est tenu lors du Conseil scientifique de *Migrations Société* le 5 novembre 2009 à Paris.

1. BESSON, Éric, "Pourquoi un grand débat sur l'identité nationale ?", vidéo publiée sur le site officiel du ministère consacré au débat, <http://www.youtube.com/ministereimmigration#p/u/8/1kNP1gOv-YU>

Déjà en 2007, au moment de la création officielle du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement (intitulé initial), nous avons clairement souligné les risques de confusion qui consistaient dans le fait de juxtaposer dans un même intitulé ministériel des notions telles qu'"immigration" et "identité nationale", laissant supposer qu'il s'agissait de deux essences irréductibles, censées s'opposer *ad vitam æternam*, alors que l'identité nationale renvoie précisément à une construction collective sans cesse recommencée. Nous pointions du doigt le danger d'une association terminologique qui, loin d'apaiser les passions identitaires, ne pouvait que les encourager et aboutir à conforter la vision anxieuse d'une construction nationale censée être menacée en permanence par des apports allogènes<sup>2</sup>.

Dans la foulée, notre Conseil scientifique avait mis en place un groupe d'étude, d'observation et de réflexion chargé du suivi des nouvelles décisions, mesures et réformes relatives au traitement de la population étrangère et héritière de l'immigration ainsi qu'aux questions relatives aux mouvements migratoires, au séjour des étrangers et au droit d'asile en France. Fidèles à cet esprit critique et constructif, nous avons organisé au Sénat, le 15 mai 2008, une table ronde intitulée "Immigration, identité(s), nation : quel État ?", avec la participation d'universitaires, de leaders associatifs, d'anciens ministres et d'un conseiller du président de la République, Rachid Kaci, qui a pu défendre devant les auditeurs le point de vue gouvernemental sur la question<sup>3</sup>.

La revue *Migrations Société* et le CIEMI n'ont donc jamais refusé le débat. Ils l'ont même encouragé, estimant que l'identité nationale ne constituait pas simplement un dossier technique, relevant d'une compétence ministérielle ou d'une quelconque "administration de l'identité", mais qu'elle devait faire l'objet d'un débat citoyen, pris en charge par l'ensemble des acteurs de la société civile, quelles que soient d'ailleurs leurs origines nationales, leurs trajectoires migratoires et leurs mémoires collectives. Car, en effet, il nous semble que le

---

2. Communiqué du Conseil scientifique de la revue *Migrations Société*, "Un ministère pour quoi faire ?", *Migrations Société*, vol. 19, n° 111-112, mai-août 2007, pp. 3-4.

3. "Immigration, identité(s), nation : quel État ?", Table ronde organisée par le CIEMI au Sénat le 15 mai 2008, avec John Crowley, Nacira Guénif-Souilamas, Sylvain Laurens, Anicet Le Pors, Gérard Moreau, Gérard Noiriel, Rachid Kaci et Pedro Vianna.

statut de maître d'œuvre du débat n'est pas anodin, au risque, s'il est piloté par un ministère, de transformer la consultation citoyenne en injonction gouvernementale ou, pire, en "raison d'État", l'identité nationale s'inscrivant alors dans une sorte de verticalité froide, contraire à l'histoire vivante et turbulente de la formation de l'État-nation français.

Le fait que ce soit précisément le ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire qui ouvre la "grande messe identitaire" et que les débats officiels aient lieu dans les préfectures ne peut être interprété comme une maladresse personnelle ou comme un coup politique d'un ministre en mal de reconnaissance présidentielle. Il s'inscrit plus profondément dans une logique de gouvernementalité de la société qui tend de plus en plus à faire du *phénomène migratoire* l'exutoire de toutes les angoisses sociétales et nationales françaises : la crise sociale et financière, la mondialisation, l'intégration européenne, le "péril chinois", etc., autant de faits réels ou imaginaires qui, à tort ou à raison, sont perçus comme des menaces pour l'identité nationale.

Le choix du maître d'œuvre n'est donc pas neutre. En ce sens, il convient de dépersonnaliser le débat et cesser de faire d'Éric Besson la cible de toutes les attaques et critiques, aussi légitimes soient-elles. Le ministre n'est qu'un chef d'orchestre — ce qui n'est pas négligeable — et non le compositeur de la partition identitaire. La musique s'écrit ailleurs et relève d'un genre ancien, figure désormais classique du débat public franco-français. Pour se limiter aux 30 dernières années, on citera les multiples tentatives de réforme du Code de la nationalité<sup>4</sup>, les débats agités sur le droit de vote des étrangers<sup>5</sup>, les amalgames électoraux fréquents entre immigration et montée de l'insécurité<sup>6</sup>, les représentations alarmistes sur la "crise" du "modèle

4. Cf. WEILL, Patrick, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris : Éd. Gallimard, 2005, 651 p.

5. Cf. ORIOL, Paul, *Les immigrés devant les urnes : le droit de vote des étrangers*, Paris : Éd. CIEMI-L'Harmattan, 1992, 223 p. ; ORIOL, Paul ; VIANNA, Pedro (dossier coordonné par), "Le droit de vote des étrangers", *Migrations Société*, vol. 19, n° 114, novembre-décembre 2007, pp. 35-234.

6. Cf. MUCCHIELLI, Laurent, *Violences et insécurité : fantasmes et réalités dans le débat français*, Paris : Éd. La Découverte, 2001, 141 p.

français d'intégration"<sup>7</sup>, la question des "communautarismes" à l'"assaut de la République"<sup>8</sup> ou encore, plus près de nous, les discussions passionnées sur le port des signes religieux à l'école publique qui, sous couvert de défense de la laïcité "à la française"<sup>9</sup>, ont parfois contribué à raviver les passions nationalistes.

À certains égards, l'on peut dire que la création du ministère de l'Immigration, d'une part, et le vrai-faux débat actuel sur l'identité nationale, d'autre part, ne constituent que des manifestations paroxystiques de thématiques anxiogènes qui appartiennent au lot commun du marché politique et électoral des trois dernières décennies, symptomatiques d'une panne d'imaginaire de nos gouvernants : un *volontarisme de l'impuissance*, pour paraphraser Gérard Noiriel<sup>10</sup>. C'est tout le paradoxe d'initiatives venues "d'en haut" qui cherchent en permanence à rationaliser l'"identité française" à partir de registres qui relèvent pourtant de l'émotionnel, du passionnel et du ressenti. Vouloir créer une "administration de l'identité nationale", c'est un peu comme nourrir le projet fou de chercher à contrôler les rêves des individus et des citoyens ordinaires, porté cette fois-ci à l'échelle d'une nation tout entière : *une administration des rêves d'identité nationale*, qui aurait pu croire que cela existerait un jour ?

Mais plus grave encore est la quête obsessionnelle de vouloir "objectiver" l'"identité française", en établissant implicitement une liste de critères précis de *francité*. Or, cette entreprise d'objectivation identitaire nous semble, en partie, contradictoire avec toute démarche qui consisterait à renforcer la dimension à la fois volontariste et universaliste du projet national français. Pire, elle induit un risque évident de consolider une lecture substantialiste de l'appartenance nationale qui reviendrait à légitimer une forme d'ethnicisation majoritaire et une réhabilitation de la dichotomie

7. Cf. BERTOSSI, Christophe ; DUUVENDAK, Jan Willem (dossier coordonné par), "Modèles d'intégration et intégration des modèles ? Une étude comparative entre la France et les Pays-Bas", *Migrations Société*, vol. 21, n° 122, mars-avril 2009, pp. 25-281.

8. Cf. LÉVY, Laurent, *Le spectre du communautarisme*, Paris : Éd. Amsterdam, 2005, 126 p.

9. Cf. TÉVANIEN, Pierre, *Le voile médiatique. Un faux débat : l'affaire du foulard islamique*, Paris : Éd. Raisons d'agir, 2005, 141 p.

10. Cf. NOIRIEL, Gérard, "Avant-propos", in : FERRY, Vincent ; GALLORO, Piero-D. ; NOIRIEL, Gérard (sous la direction de), *20 ans de discours sur l'intégration*, Paris : Éd. L'Harmattan, 2005, pp. 9-10.

eux/nous<sup>11</sup>. Le “républicanisme civique” glisserait alors inévitablement vers un “communautarisme majoritaire”, incorporant une certaine dose d’ethnicité dans la définition de l’“identité française” réduite à des traits culturels, certes caricaturaux (la baguette, le béret, le camembert, le clocher du village, le coq gaulois, etc.), mais discriminants à l’égard de ceux qui seraient jugés non conformes et/ou en défaut d’intégration.

L’on commettrait, toutefois, une erreur d’interprétation si on limitait cette “tentation ethnique” de la francité au contexte politique présent, comme si elle était l’œuvre d’un président de la République et d’un ministre de l’Immigration à la recherche d’une nouvelle popularité. Comme l’ont montré nombre de spécialistes, souvent étrangers d’ailleurs<sup>12</sup>, la conception civique de la Nation en France a toujours comporté un soubassement ethnique non avoué qui explique qu’à certaines périodes de notre histoire — notamment celles de crises sociales et politiques — la “tentation ethnique” resurgit, transformant le projet national en entreprise identitaire, avec l’énonciation implicite ou explicite des critères d’ethnicité caractérisant le “vrai Français” ou autorisant un étranger à le devenir prochainement<sup>13</sup>. En somme, l’identité nationale réduite à une sorte de *quiz* identitaire pour déterminer si l’on est un “bon” ou un “mauvais” Français, voire un assigné permanent à la “carte de résidence”.

Certes, cela peut apparaître grotesque, mais c’est pourtant déjà le cas dans les enquêtes de nationalité et encore davantage dans les discours politiques qui ne cessent de sommer certaines composantes de notre société (la fameuse *injonction*) à prouver chaque jour davantage leur amour pour la Nation et surtout leur non-allégeance à d’autres communautés. De ce point de vue, à trop vouloir objectiver l’identité nationale, on finit nécessairement par lui donner une connotation ethnique contraire à la conception universaliste de la

11. Cf. ROMAN, Joël, *Eux et nous*, Paris : Éd. Hachette Littératures, 2006, 152 p. ; NOIRIEL, Gérard, *À quoi sert l’identité nationale ?*, Marseille : Éd. Agone, 2007, 154 p.

12. Cf. WALZER, Michael, *Pluralisme et démocratie*, Paris : Éd. Esprit, 1997, 220 p. ; ZYLBERBERG, Jacques, “Introduction”, in : COLAS, Dominique ; EMERI, Claude ; ZYLBERBERG, Jacques (sous la direction de), *Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec*, Paris : Presses universitaires de France, 1991, 505 p. ; SMITH, Anthony, *The ethnic origins of nations*, New York : Basil Blackwell Publisher, 1987, 312 p.

13. Cf. CITRON, Suzanne, *Le mythe national : l’histoire de France en question*, Paris : Éd. Ouvrières - Études et documentation internationale, 1989, 334 p. ; COLAS, Dominique, *Citoyenneté et nationalité*, Paris : Éd. Gallimard, 2004, 295 p.

Nation, à moins de considérer que l'universalisme républicain reposerait sur une "ethnie française", dont les valeurs et les principes auraient vocation à devenir planétaires. Mais c'est là un autre débat.

Quiz identitaire ? La formule peut paraître probablement excessive. C'est pourtant bien la forme prise par le débat sur l'"identité nationale" qui nous interroge ici. Car, le ministre n'a pas lésiné sur les procédés communicationnels et les moyens high-tech pour tenter de mobiliser des Français pour qui l'urgence et la centralité du débat étaient loin d'être évidentes. Du coup, on voit le ministère se lancer dans une opération promotionnelle qui ressemble parfois à celle des sites web de vente en ligne ou des loteries gratuites qui pullulent aujourd'hui sur la toile. L'"identité nationale" réduite au rang de vulgaire produit marketing, de jeu interactif ou encore de QCM<sup>14</sup> ? Ce n'est pas la moindre des contradictions d'une opération gouvernementale qui, tout en appelant à la solennité du débat, aboutit à rendre triviale la question de l'"identité nationale", alors que certains continuent naïvement à croire qu'elle est une chose trop sérieuse pour être discutée en l'espace de quelques semaines dans l'enceinte feutrée des préfectures. Au contraire, nous pensons qu'elle mériterait sans doute des centaines de débats citoyens à travers l'Hexagone et, au-delà, dans tous les territoires de la République française.

Admettons toutefois que, déconnectés des subtilités de l'ère télématique, nous n'ayons pas bien saisi le sens de la question du ministre : "Qui veut gagner l'identité nationale ?". À ce jeu télévisé-là, faute de préparation, il existe en effet une forte probabilité que nous soyons perdants.

Marseille, le 17 novembre 2009

---

14. Exemple de formulation. Question à choix multiples (QCM) 1.4 : « *Quelles sont les valeurs de l'identité nationale ? – Les droits de l'Homme ; – la démocratie ; – la République ; – la liberté ; – l'égalité ; – la fraternité ; – la laïcité ; – l'égalité homme/femme ; – la solidarité nationale ; – les services publics ; – l'entreprise ; – etc.* ». Extrait du questionnaire figurant sur le site officiel, rubrique : "Pour aller plus loin", [http://www.debatidentitenationale.fr/IMG/pdf/Pour\\_aller\\_plus\\_loin.pdf](http://www.debatidentitenationale.fr/IMG/pdf/Pour_aller_plus_loin.pdf), novembre 2009.